

Conditions de vente

La responsabilité du transporteur maritime est régie par les lois des 18 juin 1966 N°67-5 du 3 janvier 1967 et le décret N°66-1078 du 31 décembre 1966.

La responsabilité de la compagnie maritime "Le Santa-Maria" ne saurait être engagée en cas de modification d'horaires ou de suppression de départ pour cause de forces majeures (mauvaises conditions météorologiques, avarie, etc.)

Les demandes de disponibilité ou de réservation, ou leurs éventuelles modifications, peu se faire par E-mail, courrier, ou téléphone. Notre confirmation de disponibilité ou de réservation, sera elle aussi donnée par E-mail, par courrier ou téléphone. La réservation doit se faire à l'aide de l'imprimer téléchargeable sur <http://www.santamariapeche.com> accompagner de votre acompte. Les échanges téléphoniques sur la disponibilité d'une réservation ont un caractère purement informatif.

Validation d'une réservation :

Les réservations sont garantis uniquement par la réception du contrat de réservation accompagné d'un acompte dont le montant correspond 30 % du total de la facture.

Le solde est à régler à l'arrivée au SANTA-MARIA (Sauf accord contraire entre les parties).

Vous pouvez régler ces acomptes :

- par chèque bancaire à l'ordre de (Patrice BODE SANTA-MARIA Concarneau),

En cas d'annulation de la réservation, le client autorise le cas échéant Patrice BODE SANTA-MARIA à prélever l'acompte éventuellement non prélevé et le solde de la réservation selon les modalités prévues à l'article annulation des présentes conditions de vente.

C'est à partir de la réception d'un acompte que votre réservation sera ferme. Le versement d'un acompte implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

Pour les groupes si un changement en moins ou en plus est intervenu dans le nombre de personnes, vous devez confirmer ce nombre 2 jours avant la date de la réservation.

Annulation :

Si l'annulation intervient :

- Plus de 10 jours avant le début de la réservation, LE SANTA-MARIA vous remboursera votre acompte.

- Moins de 10 jours avant le début de la réservation, les acomptes restent acquis au SANTA-MARIA

- Si l'annulation intervient moins de 2 jours avant le date de la réservation, les acomptes restent acquis au SANTA-MARIA qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de la réservation si celle-ci reste vacante suite à l'annulation.

- Si le client ne se manifeste pas avant le jour prévu du début de la réservation LE SANTA-MARIA peut disposer de son bateau. Les acomptes restent acquis au SANTA-MARIA qui réclamera le solde du prix de la réservation si celle-ci reste vacante suite à l'annulation.

En cas d'Annulation d'une réservation client, par le SANTA-MARIA, celui-ci s'engage à informer le client de l'annulation de sa réservation par tout moyen et à rembourser les acomptes versés par le client sous 8 jours. En cas d'annulation, par le client, il ne peut prétendre à aucun dédommagement de la part du SANTA-MARIA et renonce à se prévaloir de tout préjudice.

PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE:

Le navire n'est pas adapté à la prise en charge de personnes à mobilité réduite. Néanmoins, les personnes à mobilité réduite souhaitant tout de même voyager sur le Santa-Maria peuvent en faire la demande. La décision d'embarquement est prise par le capitaine en fonction des contraintes de sécurités.

Les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont réputés acquis dès le versement des acompte.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Le SANTA-MARIA s'engage à ne pas transmettre, les informations que vous lui avez communiquées à d'autres sociétés ou organismes.

Santamariapeche@wanadoo.fr

Mr BODE Patrice



SANTA-MARIA

SANTA - MARIA

2 Rue du Verger Kerlean

Tél Mobile 06.62.88.00.87

Santamariapeche@wanadoo.fr

<http://www.santamariapeche.com>